

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DU FOOTBALL SANS CONTACT

CHANGES:

- **Règlement 2, 2.2** – Mise à jour de la taille appropriée des ballons. Permet maintenant aux équipes féminines d'utiliser le ballon avec lequel elles sont le plus confortables pourvu que ce soit sécuritaire pendant le match, à moins que ce soit spécifié différemment par la ligue.
- **Règlement 2, 5.6** – Les lunettes fumées sont désormais autorisées.
- **Règlement 2, 5.11** – Cartes de jeu, livres de jeu, ou feuilles de jeu peuvent être utilisés pourvu que l'article soit sécurisé pendant le match. Si ces articles tombent sur le terrain, une pénalité pourrait être décernée.
- **Règlement 2, 5.12** – Les couvre-chefs souples sont permis pourvu qu'ils n'aient pas été trafiqués.
- **Règlement 3,2.1** – Les joueurs offensifs ne peuvent entrer sur le terrain quand le « centre se prépare à remettre le ballon en jeu ».
- **Règlement 4, 5.3** – Les temps d'arrêt peuvent être signalés par les officiels, les joueurs, l'entraîneur-chef, le gérant ou quiconque n'est pas sur le terrain.
- **Règlement 5, 1.3** – Le gagnant du tirage au sort peut maintenant choisir s'il souhaite commencer avec le ballon, choisir un côté de terrain ou reporter son choix au début de la deuxième demie.
- **Règlement 5, 2.8** – La remise simulée peut survenir dans la zone sans course pourvu que le résultat du jeu soit une passe avant légale.
- **Règlement 5, 2.11** – Chez les MU-18, les remises, les lancers, les passes requièrent d'être parallèles ou derrière le joueur en possession du ballon. Chez les MU-20 et plus, on peut faire des remises vers l'avant, derrière la ligne d'engagement.
- **Règlement 5, 2.12** – Chez les MU-18, les passes en avant sont légales quand l'on franchit la ligne d'engagement. Chez les MU-20 et plus, les passes vers l'avant peuvent être captées derrière la ligne d'engagement (ex. : passe voilée)
- **Règlement 9, 1.2** – L'attaque a maintenant vingt (20) secondes pour mettre le ballon en jeu après le sifflet (horloge de jeu).
- **Règlement 16, 7.2** – Si une passe vers l'avant par un joueur offensif est touchée par un joueur défensif et attrapée par un joueur offensif, ce dernier doit courir avec le ballon et ne peut tenter une autre passe.
- **Règlement 18, 1.4** – Les joueurs défensifs ne peuvent s'aligner directement devant le centre. Les joueurs défensifs doivent être à au moins trois (3) verges s'ils sont alignés devant le centre, ou à une (1) verge de distance sur les deux côtés avant la remise en jeu.
- **Règlement 23, 1.2** – Si une pénalité offensive est signalée dans la « Zone sans course » voit l'équipe à l'extérieur de la « Zone sans course », cette équipe ne peut courir avec le ballon.